



ROYAN – ANNULATION DES MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES DIMANCHE 21 JUIN À PARTIR DE 15H

En raison des prévisions faites par **MÉTÉO FRANCE** relatives aux températures prévues supérieures à 30°C / 35°C dimanche 21 juin 2026, survenant dans un contexte de fortes chaleurs et en prévision d'un épisode caniculaire, **Patrick MARENGO**, Maire de Royan a pris l'[arrêté n°26-1369](#) qui interdit **le dimanche 21 juin 2026, à partir de 15H**, toutes les manifestations se déroulant à l'extérieur. Ceci afin de préserver au mieux la population de l'impact de cette vague de chaleur sur la population.

Pour rappel, les recommandations en cas de canicule sont les suivantes :

- Garder son logement au frais
- Fermer volets, stores et fenêtres lorsque la chaleur entre, et ouvrir tôt le matin, le soir ou la nuit quand l'air extérieur est plus frais. Si possible, créer des courants d'air et limiter les sources de chaleur à l'intérieur.
- Rester informé en consultant le niveau de vigilance pour votre département sur le site de vigilance de Météo France .
- Éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes
- Reporter le sport, le jardinage, le bricolage ou les déplacements non indispensables aux heures les plus fraîches de la journée. Si vous devez sortir, privilégiez les lieux ombragés et faites des pauses régulières.

- Suivre les consignes de votre territoire qui peuvent momentanément limiter les déplacements.
- En voiture, éviter de rouler aux heures les plus chaudes et dans la mesure du possible garer les véhicules à l'ombre.
- Éviter les barbecues à proximité de la végétation, ne jamais jeter vos mégots au sol ou par la fenêtre, ne pas réaliser pas de travaux à risque près d'espaces secs sans précaution. Garder à portée de main de l'eau et, si nécessaire, un moyen d'alerte adapté.
- Penser à prendre des nouvelles des personnes âgées, isolées, malades ou fragiles.

Le présent arrêté sera publié et affiché en mairie.

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

SERVICE COMMUNICATION

80, avenue de Pontaillac

17205 ROYAN CEDEX

Tél : 05 46 39 56 56

presse@mairie-royan.fr